

PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE
DE LA VILLE DE SAINT-MÉDARD-EN-JALLES
POUR LES 0 - 18 ANS

POUR UNE VILLE AMIE DES ENFANTS, des JEUNES & des FAMILLES

Citoyenneté

Épanouissement

Familles
& Parentalité

Transition
écologique



Sommaire

03

L'ÉDITO

04

PRÉAMBULE

05

QU'EST-CE QU'UN
PROJET ÉDUCATIF
DE TERRITOIRE ?

06

LE PLAN MERCREDI
& LA PRÉVENTION DES VIOLENCES
SEXISTES ET SEXUELLES EN ACCUEILS
COLLECTIFS DE MINEURS

07

UN SOCLE COMMUN
EN GUISE D'HÉRITAGE

08

UNE ÉLABORATION
PARTAGÉE

09

LES TEMPS
DE TRAVAIL

10

LES ACTEURS
DU PEDT

11

SYNERGIE
& TRANSVERSALITÉ
RÉFÉRENTES - RÉFÉRENTS PEDT

12

SAINT-MÉDARD-EN-
JALLES, UNE VILLE
DYNAMIQUE

13

LES 4 AXES PRIORITAIRES
- CITOYENNETÉ
- ÉPANOUISSEMENT
- FAMILLES & PARENTALITÉ
- TRANSITION ÉCOLOGIQUE

35

LABEL "VILLE AMIE
DES ENFANTS"
UNICEF

36

CALENDRIER

37

ÉVALUATION



Le Projet Éducatif de Territoire est, pour moi, l'expression la plus aboutie de notre volonté de construire une ville à hauteur d'enfant. Il prolonge les savoir-faire acquis au fil des précédents PEDT et affirme une conviction forte : l'éducation est globale, transversale, et repose sur des synergies entre tous les acteurs : Éducation nationale, services municipaux, associations, familles et partenaires institutionnels.

Le PEDT 2026-2029 s'articule autour de quatre axes majeurs : la Citoyenneté, l'Épanouissement, les Familles / Parentalité et la Transition écologique.

Il porte des priorités essentielles : lutte contre le harcèlement, lien intergénérationnel, égalité, inclusion, accès au sport et à la culture pour tous, bien-être des enfants et des jeunes, soutien aux familles monoparentales, bien-être parental, éco-citoyenneté et transition écologique. Il s'inscrit aussi dans notre volonté d'intégrer le réseau « Ville amie des enfants » de l'UNICEF, pour renforcer encore notre engagement envers la jeunesse.

Ce projet est le résultat d'un travail collectif, construit avec exigence et cohérence, en accord avec l'identité éducative de notre ville : attentive, solidaire et résolument tournée vers l'avenir de sa jeunesse. À toutes celles et ceux qui contribuent chaque jour à cette aventure éducative, je veux dire ma gratitude et ma confiance. Ensemble, nous donnons à nos enfants les moyens de devenir les citoyens éclairés et libres de demain.

Stéphane Delpeyrat-Vincent

Maire de Saint-Médard-en-Jalles

Construire un projet éducatif de territoire pour les 0-18 ans c'est avoir une ambition forte pour chaque enfant et pour chaque jeune, celle de leurs réussites scolaires et de leurs épanouissements. Ce document stratégique traduit notre volonté de les accompagner tout le long de leurs parcours, en garantissant une continuité et une cohérence éducative entre les temps scolaires, périscolaires et familiaux.

Parce que le bien-être de notre jeunesse est au cœur de nos préoccupations, nous nous engageons aussi dans ce nouveau PEDT à renforcer les actions de sensibilisation et de prévention autour de la santé mentale des enfants et des jeunes, afin de mieux repérer et prendre en charge les situations de fragilité.

En conclusion je dirai que ce n'est pas qu'une simple feuille de route ; c'est un projet collectif qui repose sur une conviction simple : « l'éducation est l'affaire de tous. »

Cécile Pouban

Adjointe déléguée à l'Éducation, à l'enseignement,
à la jeunesse et à la réussite éducative



La place de la petite enfance et de la parentalité dans le Projet Éducatif Territorial est un choix politique fort. Investir dès les premières années de vie, c'est agir concrètement pour l'égalité des chances, prévenir les inégalités et soutenir les familles dans toutes leurs diversités. La réussite éducative commence avant l'école et repose sur une alliance entre parents, professionnels, associations et institutions. Faire de la petite enfance une priorité, c'est construire une ville à hauteur d'enfant, qui place l'éducation, l'inclusion et l'émancipation au cœur de son projet de territoire.

Pascale Bru

Adjointe déléguée à la Petite enfance, à la parentalité, à la ville à hauteur d'enfant, à l'égalité, aux droits des femmes et à la lutte contre les discriminations et aux familles

Préambule

La ville de Saint-Médard-en-Jalles, à travers le PEDT, a pour ambition de mettre à disposition des enfants, des jeunes et des familles du territoire une éducation pour tous et par tous. Cette approche s'appuie sur plusieurs principes :

- considérer que l'éducation ne se limite pas aux périmètres des apprentissages scolaires mais qu'elle est complétée par l'acquisition de savoirs, savoir-faire et savoir-être qui se retrouvent durant d'autres temps tels que ceux en familles, dans les accueils péri et extrascolaires, les espaces jeunes, les associations, les centres sociaux, les lieux culturels... Ces « tiers lieux » éducatifs sont des lieux de vie, d'échange et de partage permettant à tout un chacun d'apprendre et/ou de transmettre à l'autre ;
- l'éducation est une démarche collective et globale : collective car chaque personne se forme dans les interactions avec les autres par de la coopération, des projets collectifs, du débat, etc. et globale car on ne sépare pas le savoir, l'expérience, la vie sociale et l'engagement. Chaque situation est une opportunité d'apprentissage tout en développant une capacité d'agir avec les autres. L'activité devient alors un "prétexte pour" ;
- une démarche citoyenne pour participer à l'amélioration de la vie de la cité en partageant les interrogations individuelles pour les transformer en actions collectives. C'est apprendre à vivre en société et faire société. Pouvoir s'exprimer est un droit de l'enfant, une condition de la démocratie, une démocratie qui se vit ;
- faire de la culture un outil d'émancipation, d'ouverture sur le monde, de développement de l'esprit artistique, critique, créatif et de partage ;
- considérer les diversités sociales, générationnelles, culturelles, non pas comme des freins mais comme des opportunités, des richesses qui font que le lien social se construit grâce à elles. Les espaces de rencontre, de dialogue, d'échange doivent permettre aux personnes d'expériences différentes de partager afin que les désaccords soient exprimés et travaillés collectivement. ;
- la formation se fait tout au long de la vie. Personne n'a réellement fini d'apprendre. Chaque moment est une opportunité d'apprendre de nouveaux savoirs qu'ils soient théoriques, sociaux ou techniques ;

L'approche portée par la collectivité doit permettre à chaque enfant, jeune et famille de trouver au sein du territoire, des espaces, des temps, des acteurs éducatifs soucieux de considérer l'éducation comme un levier d'émancipation, de participation, de coopération et de transformation dans le respect des droits de l'enfant.

Qu'est ce qu'un Projet Éducatif de Territoire ?

Un Projet Éducatif De Territoire (PEDT) est un document partagé entre les différents acteurs éducatifs qui interviennent ou sont amenés à intervenir auprès des enfants et des jeunes au sein de la ville. Il permet une cohérence des actions et une complémentarité éducative durant tous les temps d'accueil des enfants et des jeunes. Il favorise en particulier l'articulation des temps scolaires, périscolaires et extrascolaires.

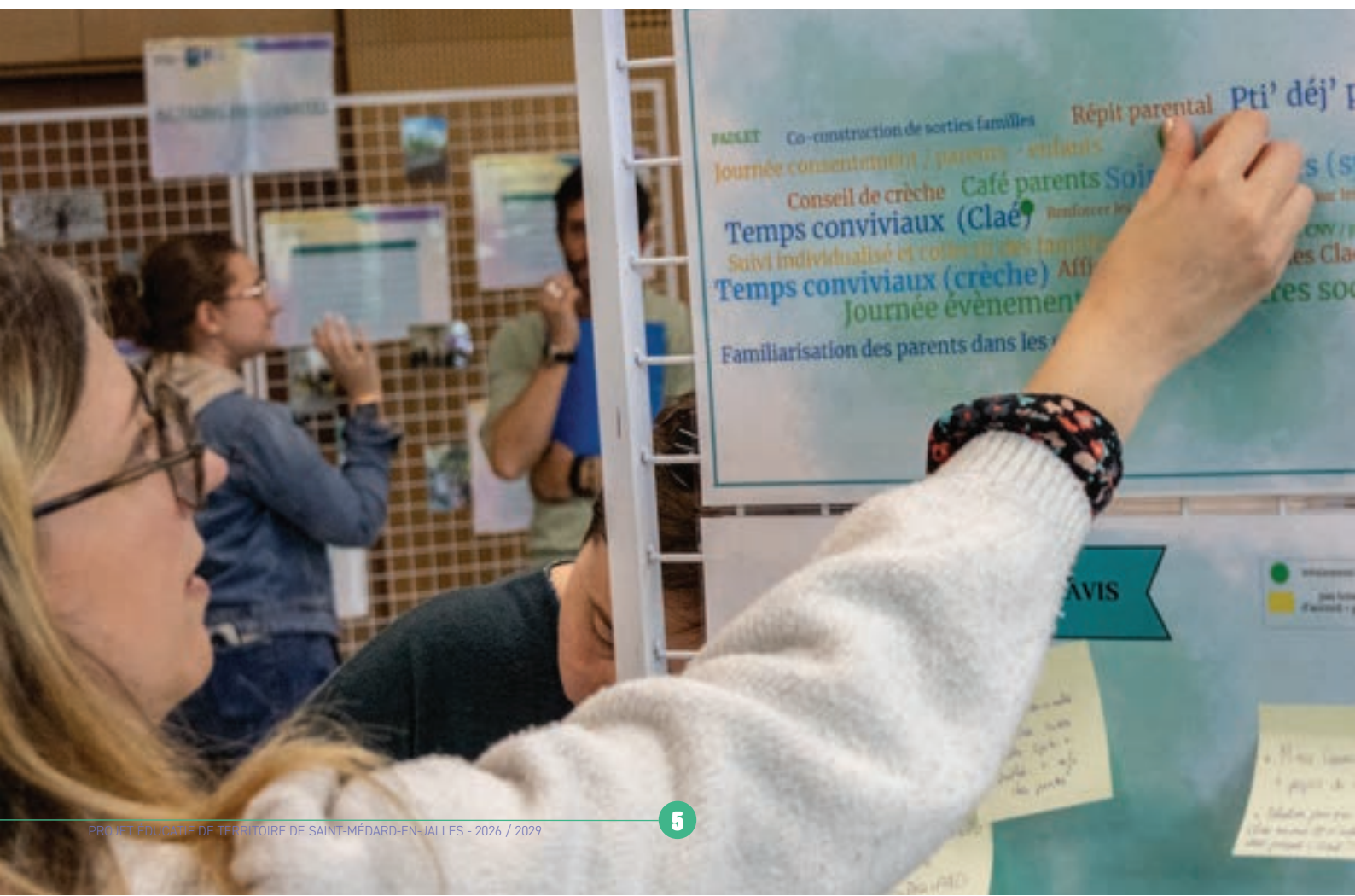
Il place le développement de l'enfant au cœur des préoccupations des différents acteurs éducatifs du territoire afin d'assurer son bien-être et son bien grandir. Il prend en compte les besoins de chaque personne, fédère autour de valeurs communes et dynamise la vie éducative au sein du territoire. Il permet de considérer et d'adapter les différents temps de l'enfant en prenant en compte ses besoins, son rythme et sa singularité.

S'inscrivant dans le dispositif de la Convention Territoriale Globale (CTG) réalisé en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), il en est l'un des outils opérationnels permettant de proposer des actions cohérentes et partagées en faveur des élèves, des enfants, des jeunes et des familles.

« Le PEDT c'est un projet
éducatif commun à notre
territoire communal »

Sophie

Mairie Saint-Médard-en-Jalles



Le Plan mercredi

Le label Plan mercredi est un dispositif qui a été créé en 2018, qui veille à la qualité éducative proposée dans les accueils de loisirs et s'articule autour de 4 axes définis par une charte :

- veiller à la complémentarité des temps périscolaires du mercredi avec les temps familiaux et scolaires ;
- assurer l'inclusion et l'accessibilité de l'ensemble des enfants souhaitant participer à l'accueil de loisirs, en particulier des enfants en situation de handicap ;
- inscrire les activités périscolaires sur le territoire et en relation avec ses acteurs et les besoins des enfants ;
- proposer des activités riches et variées en y associant des sorties éducatives et en visant une réalisation finale (œuvre, spectacle, exposition, etc.).

La ville de Saint-Médard-en-Jalles est engagée depuis 2018 dans cette démarche et a choisi de mettre en place l'accueil des enfants au sein des Centres de Loisirs Associés à l'École (Claé) le mercredi. Cela favorise ainsi des conditions d'accueil offrant un cadre serein, respectueux du rythme des enfants et propice à la mise en place de temps d'animation de qualité. La CAF participe à ce dispositif afin de permettre aux Claé de bénéficier de financements pour développer et/ou compléter une offre d'activités éducatives riches et diversifiées lors de ce temps.

La prévention des violences sexistes & sexuelles en accueils collectifs de mineurs

La collectivité accorde une grande importance à la prévention des violences sexistes et sexuelles (VSS), dans les Claé et les accueils de loisirs sans hébergement (ALSH), qu'elle organise autour de l'école. Pour cela, la prévention est mise en œuvre par :

- des entretiens systématiques lors des recrutements ;
- une vérification des différents antécédents judiciaires par le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) et la collectivité ;
- des équipes d'animation diplômées ;
- un travail régulier sur les postures professionnelles attendues ;
- des fiches "réflexes" transmises aux équipes ;
- l'élaboration des guides du Claé et des ALSH ;
- des entretiens périodiques et annuels de l'ensemble des équipes ;
- des formations avec le SDJES portant sur la prévention des VSS ;
- des formations avec le Conseil Départemental sur le recueil de la parole de l'enfant ;
- la mise en œuvre des dispositifs d'information préoccupante et de signalement ;
- un accès quotidien et sécurisé des familles au sein des structures et la possibilité de voir, de rencontrer et d'échanger avec les équipes ;
- une présence quotidienne des responsables et/ou de leurs adjointes et adjoints sur les structures ;
- une vigilance mutuelle et partagée dans chaque équipe ;
- la signature de la charte d'engagement contre les VSS en Accueil Collectif de Mineurs (ACM) avec la Préfecture de Gironde, le SDJES et l'Académie de Bordeaux.

Un socle commun en guise d'héritage

Le premier PEDT a été élaboré en 2013 à l'occasion de la réforme des rythmes éducatifs. Ils se sont succédés au rythme d'environ un renouvellement tous les 3 ans. Depuis cette date, l'ensemble des acteurs et structures impliqués ont été force de

propositions, d'actions et de projets qui ont construit et nourri au fil des ans des savoir-faire éducatifs particuliers et propres aux différents acteurs de la collectivité.

Au-delà des actions proposées, l'ensemble des acteurs a la volonté de donner une place importante à la vie quotidienne des enfants et des jeunes dans les différentes structures. Cette intention place le temps libre et le temps de loisirs comme des opportunités qui participent au développement des enfants et des jeunes. Le temps de s'ennuyer, de contempler, de rencontrer, de se faire des copines et copains... le temps de prendre le temps et de jouer apparaissent comme des conditions essentielles dans le développement de l'autonomie, de l'épanouissement des enfants, des jeunes et de l'apprentissage de la vie en collectivité.

Par cette approche, les différents acteurs éducatifs des temps de loisirs des enfants et des jeunes n'occupent pas les enfants mais s'occupent d'eux.

Aujourd'hui ce socle commun est une base fondamentale pour l'élaboration et la mise en œuvre du PEDT 2026-2029 assurant ainsi une continuité avec les précédents.

En effet, l'idée n'est pas de cumuler les PEDT mais plutôt de considérer que des éléments ont été acquis et consolidés au fil du temps, des expériences et qu'il n'est pas nécessaire de les faire de nouveau apparaître comme objectif mais plutôt de les intégrer, de les consolider pour les faire perdurer. Tel est l'intérêt du socle commun.

Tri des déchets **Accompagnement à la scolarité** **Bij mobile** **Plan mercredi**
Coordination jeunesse **Forum des Associations** **Multi-sports** **Challenge sportif**
Vacances sportives **Règlements intérieurs communs** **Claé/école** **5 ALSH** **Espace sensoriel**
Carnaval **Passerelle GS > CP** **Espace calme** **Midi ciné** **Sensibilisation au harcèlement**
Jalle Plage **Rythme et besoins des enfants** **Proposition d'activités culturelles et sportives**
Conseil jeunes **Sensibilisation au gaspillage alimentaire** **Café roulotte** **Formation des acteurs**
Mes Devoirs Réalisés **Lecture à la médiathèque** **Co-construction de sorties famille**
Forum Job d'été **Participation des enfants aux commissions des menus**
Journée événement parents **Conseil de crèche** **Café parents**
Suivi individuel et collectif des familles **Carte jeune / Accès +** **Projets jardins**
Café des langues **Mallettes pédagogiques** **Claé du mercredi dans les écoles (Plan mercredi)**
Cycle artistique et culturel **Harmoniser l'accueil des jeunes enfants**
Fond de lecture dys **Coordination formation BAFA - Arc en ciel** **Accueil de jeunes**
Place centrale de la vie quotidienne dans les projets pédagogiques **Temps conviviaux**
Sensibilisation harcèlement scolaire - collège **Label écolo-crèche**
Lutter contre les stéréotypes de genre **Séjour jeunesse** **Climat scolaire**

Exemples
d'actions du
socle commun

Une élaboration partagée

L'élaboration du PEDT 2026-2029 s'est faite en réalisant un bilan du PEDT 2022-2025 accompagné d'un diagnostic des

besoins en fonction d'éléments rapportés par l'ensemble des acteurs et partenaires par le biais d'instances et de temps de travail.

La gouvernance

La gouvernance du PEDT s'articule autour de ces instances et de ces temps de travail entre les acteurs et partenaires afin d'assurer une continuité et une cohérence dans sa mise en œuvre.

Le comité de pilotage est présidé par M. le Maire et regroupe l'ensemble des acteurs institutionnels contribuant à la mise en place du PEDT. Il se réunira 1 fois par an afin d'évaluer la mise en œuvre des actions du PEDT.

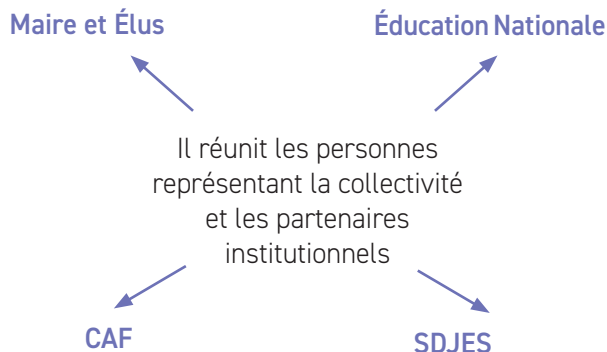
« Le PEDT c'est un document regroupant toutes les actions mises en place par les différents partenaires au service de l'épanouissement des enfants »

Thierry

Directeur école élémentaire

Les instances

Le comité de pilotage (COPIL)

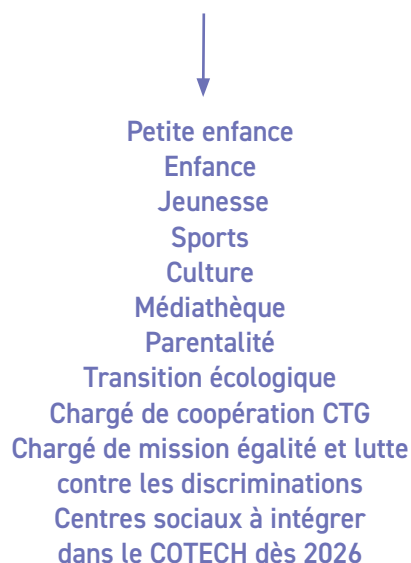


La mission du COPIL est de recenser et mobiliser les ressources locales, en recherchant la cohérence et la complémentarité des actions.

Il assure le suivi régulier de la mise en œuvre du PEDT et son évaluation, selon les critères définis dans la convention, en vue de proposer d'éventuelles évolutions.

Le comité technique (COTECH)

Il réunit les différents acteurs éducatifs du territoire concernés dans la mise en œuvre du PEDT afin de réaliser des évaluations intermédiaires, le bilan du PEDT en cours et préparer la construction et les propositions d'orientations du prochain.





Les temps de travail

Les réunions du COTECH ont permis de :

- > faire le bilan et l'évaluation du PEDT 2022-2025 ;
- > proposer de nouvelles orientations ;
- > définir des axes de travail intersecteurs ;
- > construire le temps de concertation.

Les réunions du COPIL ont permis de :

- > valider le temps scolaire = 4 jours d'école/semaine ainsi que le maintien des horaires d'école actuels ;
- > organiser des Claé et des ALSH ;
- > valider le mode de concertation avec les partenaires et acteurs éducatifs du territoire ;
- > présenter les grands axes du PEDT ;
- > valider le calendrier ;

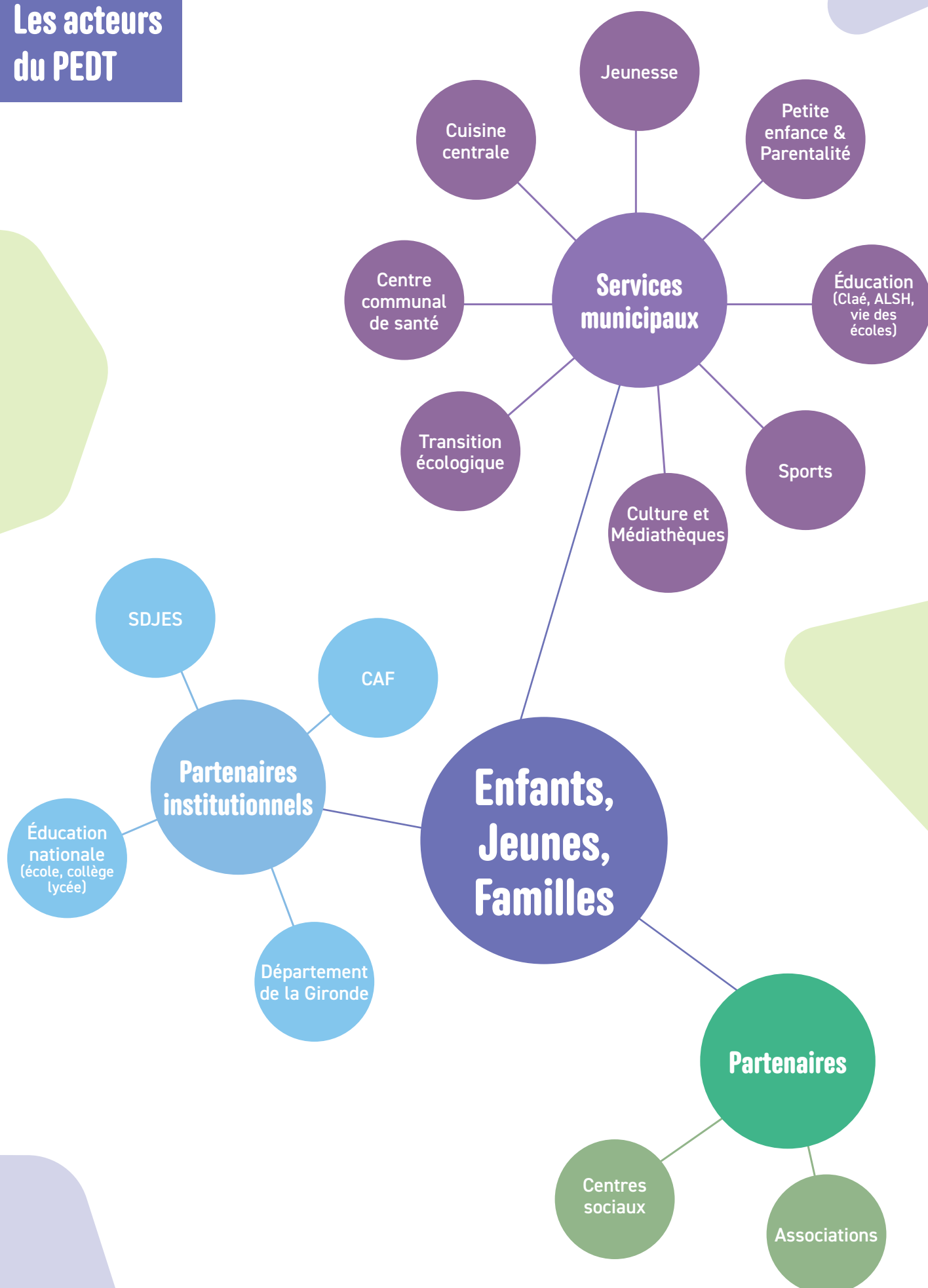
Les réunions au sein des secteurs de la collectivité ont permis de :

- > réaliser des bilans par secteur ;
- > proposer des pistes d'améliorations et de nouvelles orientations.

La réunion avec l'ensemble des partenaires a permis de :

- > présenter le bilan du PEDT 2022-2025 ;
- > consulter les propositions du comité technique et de les amender ;
- > proposer des idées/actions nouvelles ;
- > réaliser une synthèse des témoignages des participants concernant :
 - > La représentation d'un PEDT :
 - Une dynamique collective entre partenaires
 - Une cohérence éducative territoriale
 - Un objectif de bien-être et d'inclusion des enfants
 - > Les valeurs qui dominent :
 - Inclusion/Égalité
 - Bien-être/ Vivre ensemble
 - Citoyenneté
 - Partage et solidarité

Les acteurs du PEDT



Synergie et Transversalité

Synergie

La richesse du PEDT repose sur la capacité des acteurs du territoire à agir ensemble au service des enfants et des jeunes. La synergie vise ainsi à renforcer la cohérence éducative entre les différents temps de vie et à favoriser la complémentarité des actions menées sur le territoire.

Exemple : les semaines thématiques. Dans le cadre du PEDT 2026-2029, des semaines consacrées à des thématiques telles que la laïcité, le handicap ou la nature pourraient être proposées simultanément sur l'ensemble du territoire. Chaque acteur y contribuera selon ses compétences, offrant ainsi aux enfants des approches variées autour d'un même sujet et dans une même temporalité.

« Le PEDT est un programme pour accompagner les enfants du territoire à grandir dans tous les domaines »

Cécile
Parent d'élèves

Transversalité

La transversalité constitue un principe fondamental du PEDT. Elle permet de dépasser les logiques de secteurs, d'actions ou de thématiques isolées pour construire un parcours éducatif cohérent, complémentaire et porteur de sens pour les enfants et les jeunes.

Des référentes et référents PEDT

La mise en place de référentes et référents PEDT par secteur contribuera à renforcer les liens entre les acteurs, à faciliter et à soutenir une véritable dynamique éducative territoriale en :

- renforçant une dynamique transversale permettant de communiquer entre secteurs sur des actions réalisées, en cours et à venir ;
- mutualisant et en créant des partenariats autour d'événements communs ;
- réalisant le bilan du PEDT 2026-2029 au fur et à mesure afin d'assurer un bilan final et une évaluation de qualité.

Ces rencontres seront aussi l'occasion de partager des outils, des compétences, des retours d'expériences et d'en inventer d'autres.

Afin d'assurer une continuité et une cohérence tout au long du PEDT, l'ensemble des personnes concernées se réunira à raison d'au moins 2 fois par année scolaire ou plus si les besoins le nécessitent.

Saint-Médard-en-Jalles, une ville dynamique

auprès des enfants, des jeunes et des parents



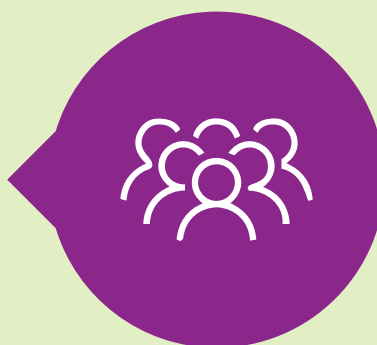
01

44 structures éducatives

> **1** espace parentalité (+ *Laep*) > **5** crèches
> **13** écoles > **13** centres de loisirs associés
à l'école (*Claté*) > **5** accueils de loisirs sans
hébergement (*Alsh*) > **1** pôle jeunesse
> **2** collèges > **1** lycée > **2** centres sociaux
(l'Asco & Confluences - 4 structures) > **300** associations

7800 enfants & jeunes
de 0 à 18 ans (INSEE)

02



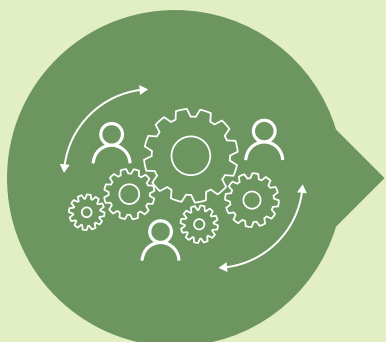
03

Des équipements sportifs & culturels

> **5** city stades > **9** parcs
> **4** complexes sportifs > **1** médiathèque
> **1** ludo-médiathèque > **1** cinéma
> **1** scène nationale

12 millions d'euros par an
environ consacrés à l'Éducation
des enfants
et des jeunes

04



05

400 agents du personnel municipal

environ interviennent auprès des enfants et des
jeunes

Les 4 axes prioritaires

Le PEDT 2026-2029 répond à différents besoins identifiés lors de temps de réunions et de concertation avec le comité de pilotage, le comité technique, les professionnels des différents secteurs et les partenaires. Il concernera les enfants âgés de 0-18 ans afin de suivre

la totalité du parcours des enfants et des jeunes : le temps de la petite enfance (0-3 ans), le temps de la scolarisation obligatoire (3-16 ans) et le temps de la formation (16-18 ans).

Il est articulé autour de 4 axes, déclinés en thématiques et en actions.



Le PEDT est un projet qui évolue et s'adapte au fil du temps selon les besoins, les événements, le contexte du moment.

Bien que des actions soient planifiées, il est aussi important de laisser un espace et des possibilités d'innovations afin de s'adapter aux réalités qui pourront émerger.

01

Citoyenneté

Développer l'apprentissage du vivre ensemble, le respect, de chaque personne, l'engagement des enfants et des jeunes, le pouvoir d'agir.

Épanouissement

Accompagner chaque enfant et jeune dans son épanouissement selon son rythme, ses besoins, son développement et ses capacités.

02

03

Familles & Parentalité

Encourager la participation des familles à la vie du territoire et les accompagner dans leur rôle éducatif.

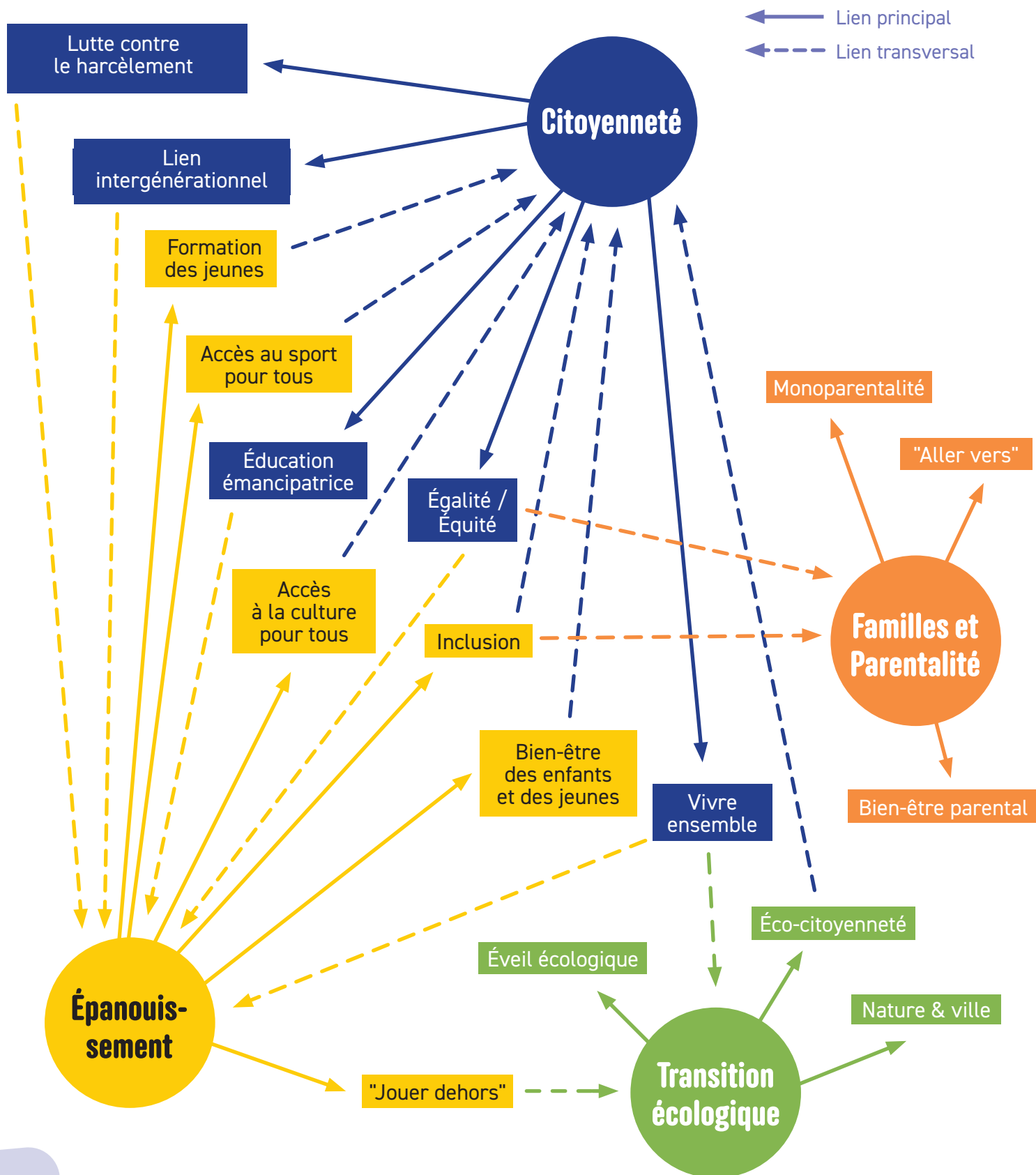
Transition écologique

Permettre aux enfants et aux jeunes de comprendre les enjeux liés à la transition écologique, d'expérimenter la nature et d'agir pour l'environnement.

04

PEDT 2026 - 2029

Axes & thématiques



Citoyenneté

Objectif général

Développer l'apprentissage du vivre ensemble, le respect de chaque personne, l'engagement des enfants et des jeunes, le pouvoir d'agir.

Les différents temps éducatifs doivent constituer des espaces d'apprentissage de la citoyenneté où chacun et chacune peut trouver sa place, s'exprimer et participer à la vie du territoire dans le respect, la tolérance, la solidarité, l'ouverture aux autres.



Objectif opérationnel

Sensibiliser les enfants et les jeunes aux enjeux liés à l'égalité et à l'équité de traitement, d'accès, de participation et d'expression.

« Le PEDT c'est une richesse pour les jeunes et la communauté, l'universalité de l'accès aux ressources et l'ouverture aux autres, aux valeurs »

Gaëtan

Association

Cette thématique vise à permettre aux enfants et aux jeunes de comprendre que tout individu doit pouvoir trouver sa place, s'exprimer, participer et accéder aux mêmes opportunités, tout en tenant compte des situations, des besoins et des réalités de chaque personne. Les notions suivantes seront abordées : le respect des différences, la lutte contre toutes formes de discriminations, la possibilité de s'exprimer, de participer, d'accéder aux structures, aux activités, aux informations, etc., indépendamment de sa situation, de ses opinions, de ses orientations. Cette démarche s'inscrit dans la volonté de garantir à chacun et chacune une possibilité d'accès égale et une place équitable dans les espaces éducatifs, culturels, sportifs, artistiques et citoyens du territoire.

La Ville envisage également de proposer une tarification municipale au taux d'effort.

Pour l'école, la Ville propose plusieurs parcours éducatifs aux élèves (sportifs, culturels, artistiques, découvertes), ainsi qu'une offre numérique : Téléviseurs Numériques Interactifs, ordinateurs et espace numérique de travail.

Les temps éducatifs constituent des lieux privilégiés pour développer l'écoute, l'entraide, la participation et aborder le principe de laïcité. Il sera important de favoriser la création d'espaces éducatifs bienveillants permettant aux enfants et aux jeunes d'apprendre à vivre ensemble, à coopérer, à gérer les conflits de manière constructive, à se faire des amies, amis et à passer des moments où l'on crée des souvenirs. Les espaces et les temps éducatifs ne se limitent pas aux seuls moments des "activités" mais également aux moments de vie quotidienne indispensables comme base éducative, fondatrice du vivre ensemble et préalable aux actions construites.

Pour l'école, la Ville participe financièrement aux classes de découvertes.

Vivre ensemble

Objectif opérationnel

Développer les notions de respect, de tolérance, d'entraide, de laïcité, de communication chez les enfants et les jeunes.



Lutte contre le harcèlement

Objectif opérationnel

Sensibiliser les enfants et les jeunes au respect des différences, de la vie privée, des choix de chaque personne, et un usage responsable du numérique.

La lutte contre le harcèlement est une cause nationale nécessaire afin d'assurer à chaque enfant et à chaque jeune un développement respectueux et serein sur tous les temps d'accueil et dans toutes les structures qu'ils fréquentent. Apprendre à utiliser l'outil numérique de manière responsable est également une nécessité, celui-ci dépassant aujourd'hui le cadre des structures d'accueil des enfants et des jeunes.

Lien intergénérationnel

Objectif opérationnel

Permettre aux enfants et aux jeunes de créer des liens intergénérationnels au sein du territoire.

Cet objectif vise à créer des espaces de rencontre, des temps d'échange et de partage entre les enfants, les jeunes et les différentes générations du territoire. Le lien intergénérationnel favorise la transmission de la culture, de l'histoire, du patrimoine du territoire, des expériences vécues et participe à développer les notions de respect et de tolérance.

Éducation émancipatrice

Objectif opérationnel

Accompagner les enfants et les jeunes dans le développement de leur esprit critique, de leur pouvoir d'agir et leur donner la possibilité de s'impliquer dans la vie du territoire.

Cette notion vise à permettre aux enfants et aux jeunes de comprendre le monde qui les entoure, d'exprimer leurs idées au travers différentes instances, d'agir sur l'environnement dans lequel ils grandissent et de prendre une place active dans la vie collective au sein du territoire afin d'être au cœur d'une "ville à hauteur d'enfant".



Actions majeures possibles

Actions	Acteurs	Temporalité		
		N1	N2	N3
Mettre en place une tarification municipale au taux d'effort	Direction de l'Éducation	P	MO	
Organiser des ciné-débats	Claé/ALSH - Jeunesse - Associations - Médiathèque - Parentalité	MO		
Aborder la notion de violences sexistes et sexuelles dans les différentes structures d'accueil des enfants et des jeunes	Claé/ALSH - Associations - Sports - Secteur Vie des écoles - Petite enfance	P	MO	MO
Sensibiliser les enfants et les jeunes aux premiers secours et aux gestes qui sauvent	Écoles - Claé/ALSH - Sports - Associations - Collèges - Lycée	P	MO	MO
Organiser et pérenniser des évènements autour de la laïcité à destination des enfants et des acteurs (formation)	Claé - Jeunesse - Médiathèques - Culture - Écoles - Associations - Parentalité	P/MO	MO	MO
Promouvoir la mixité dans les activités et en particulier dans les activités sportives	Sports - Claé/ALSH - Associations - Écoles - Collèges - Lycée	MO		
Organiser et pérenniser un évènement autour de la lutte contre le harcèlement	Écoles - Collèges - Lycée - Claé/ALSH - Parentalité - Associations	P	MO	MO
Développer et pérenniser les projets intergénérationnels	Claé/ALSH - Jeunesse - Associations - Sports - Petite enfance	P	MO	MO
Coordonner la mise en place des conseils d'enfants et de jeunes au sein des différentes structures	Claé/ALSH - Jeunesse - Écoles - Collèges - Lycée - Associations	MO		
Mettre en vie les projets citoyens des jeunes	Jeunesses - Associations	P	MO	MO

(P: travail préparatoire / MO : Mise en œuvre)

NB : les propositions d'actions sont regroupées de manière globale car certaines peuvent répondre à différents objectifs.

Contributions transversales

Thématiques transversales	Intérêts
● Inclusion	Ces notions participent également à l'apprentissage de la citoyenneté en favorisant le respect des différences, la tolérance et l'acceptation de l'autre. Elles contribuent à développer les différents modes d'expression, la participation de tous et toutes à la vie collective et la coopération. Les pratiques sportives, artistiques et culturelles sont aussi des moments d'apprentissage des règles de vie en collectivité, du respect, de l'entraide, permettant ainsi à chaque enfant et jeune de trouver sa place dans un cadre sécurisant et inclusif.
● Accès au sport pour tous	
● Accès à la culture pour tous	
● Bien-être des enfants et des jeunes	
● Formation des jeunes	
● Éco-citoyenneté	



Épanouissement

Objectif général

Accompagner chaque enfant et jeune dans son épanouissement selon son rythme, ses besoins, son développement, ses capacités.

Durant les différents temps éducatifs de l'enfant et du jeune, c'est la possibilité de grandir, de découvrir, d'expérimenter et de participer à la vie du territoire dans un cadre adapté et sécurisant tant sur le plan physique, moral, qu'affectif. Cela permettra un développement harmonieux et adapté aux rythmes et aux besoins de chacun et chacune en adaptant les espaces, les temps, les propositions pour favoriser leur bien-être et leur implication. Une attention particulière sera portée aux temps de repos, aux capacités individuelles, au besoin/degré d'autonomie, en s'appuyant sur l'écoute, l'observation et l'accompagnement individuel.



Jouer dehors

Objectif opérationnel

Accompagner les enfants et les jeunes dans le temps de jeu, de vie, d'expérimentation, d'ouverture au monde et de découverte "hors les murs".

C'est reconnaître le "dehors" comme un espace éducatif, de vie et d'épanouissement qui favorise un retour à l'expérience, un lien avec la nature, à la ville et participe le temps d'un jeu, d'une journée, d'un séjour à la reconnexion avec le vivant et au monde qui les entoure. Cela favorise également la créativité, laisse la place aux jeux libres, participe à la lutte contre la sédentarité, permet aux enfants et aux jeunes de ré-investir la ville. Saint-Médard-en-Jalles en tant que "ville forêt" et "ville à hauteur d'enfant", dispose des ressources et des ambitions nécessaires afin de faire du «jouer dehors» une véritable philosophie éducative.

Proposer des environnements rassurants, des actions et des postures éducatives adaptées, une observation et une écoute active des différentes situations afin d'assurer le bien-être d'une part et/ou de détecter des situations préoccupantes d'autre part. Il est également nécessaire de bien considérer la parole de l'enfant et du jeune, leur ressenti et leur place au sein des espaces éducatifs du territoire ainsi qu'une communication et une coopération renforcée entre les différents acteurs. Enfin, des actions de sensibilisation et de prévention pourront être proposées autour de la santé mentale des enfants et des jeunes ainsi que l'éducation à l'alimentation.

Bien-être des enfants et des jeunes

Objectif opérationnel

Prendre en compte le bien-être physique, émotionnel et mental des enfants et des jeunes dans l'organisation des structures d'accueil, dans le respect des rythmes, dans les pratiques d'accompagnement et d'encadrement.

Inclusion

Objectif opérationnel

Garantir à chaque enfant et à chaque jeune l'accès aux structures, aux activités, aux événements, aux informations, selon ses capacités, ses besoins spécifiques et son rythme.

L'inclusion implique une attention particulière à la participation de l'ensemble des enfants et des jeunes à la vie collective au sein des différentes structures du territoire. Il y a la nécessité de prendre en compte la diversité des situations rencontrées et des besoins spécifiques en adaptant les pratiques, les modalités d'accueil, les activités, la coopération et la communication entre les différents acteurs éducatifs.

« Le PEDT c'est un moyen de mettre en place des actions et permettre l'accessibilité de tous »

Quentin
Association



Accès à la culture pour tous

Objectif opérationnel

Permettre aux enfants et aux jeunes d'accéder facilement et régulièrement à la découverte de pratiques, d'expériences et d'événements culturels diversifiés.

L'accès à la culture permet aux enfants et aux jeunes une ouverture et une compréhension du monde, le développement de leur sensibilité, leur imaginaire, leur esprit artistique et critique. Cela pourra également participer à éveiller leur curiosité, encourager leur expression et développer leur créativité. L'accès doit pouvoir se faire de manière inconditionnelle quelle que soit la situation (géographique, sociale, ect.) de l'enfant et du jeune afin de réduire les inégalités et de faire de la culture, un levier d'épanouissement pour toutes et tous. Pour l'école, la Ville propose et/ou participe financièrement à plusieurs actions pour les élèves : les prestations journées, sortie à Paris pour des CM2 avec la possibilité de visiter l'Assemblée Nationale, et un parcours culturel pour les CE2 avec des initiations au cirque, hip hop, beatbox.

Accès au sport pour tous

Objectif opérationnel

Donner la possibilité à tous les enfants et aux jeunes du territoire d'avoir accès à des pratiques sportives adaptées selon leurs besoins, leurs envies, leurs capacités et leurs âges.

Le sport constitue un moyen d'épanouissement, de développement physique, mental et de confiance en soi, de socialisation et d'apprentissage du vivre ensemble. Il est nécessaire d'encourager la découverte de différentes pratiques, l'inclusion de tous les publics quels que soient leurs singularités, leurs situations, leurs niveaux, sans logique de performance ou d'exclusion. Le sport n'est pas un but mais un moyen pour permettre aux enfants d'aborder toutes ces notions éducatives.

Pour l'école, la Ville propose plusieurs parcours sportifs : roller pour des GS, natation pour des CP, CE1, CM2, et équitation pour des CM1 et des ULIS (Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire).



Accès à la formation pour les jeunes

Objectif opérationnel

Accompagner les jeunes dans la construction de leur parcours de formation, d'orientation et d'insertion.

La collectivité accompagne les jeunes de 16 à 18 ans dans leurs parcours de formation et d'insertion. Elle porte une attention particulière à la prévention du décrochage scolaire en s'appuyant sur les partenaires du territoire (notamment la mission locale) en orientant vers la Plateforme de Suivi et d'Appui aux Décrocheurs (PSAD) afin de proposer un accompagnement adapté aux besoins de chacun et chacune. Elle facilite également l'accès aux stages (BAFA, observation, ceux dans le cadre des études, etc.), aux immersions professionnelles et à la découverte des métiers. Cela permet aux jeunes de reprendre confiance, de développer leurs compétences, leurs projets et de préparer leur entrée dans la vie active.



« Le PEDT c'est le bien-être, l'épanouissement des enfants, la lutte contre les inégalités sociales et de santé »

Pascale

Centre communal de santé (Cynthia Fleury)

Actions majeures possibles

Actions	Acteurs	Temporalité		
		N1	N2	N3
Investir les espaces publics et développer des lieux d'expression dans la ville	Claé - Médiathèques - Culture - Sports - Parentalité - Petite enfance - Associations	MO		
Création d'un accueil pour les 11-13 ans pour répondre aux besoins des familles	Jeunesse	P	MO	MO
Sensibiliser à la santé mentale des enfants et des jeunes et à sa prise en charge	Jeunesse - Collèges - Lycée - Parentalité - Culture - Médiathèques - Centre Communal de Santé - Claé - Associations	P	MO	MO
Développer le projet "y'a quoi dans mon assiette" dans les autres Claé	Claé/ALSH - Secteur Vie des écoles - Cuisine centrale	P	MO	MO
Organiser et pérenniser un évènement autour de l'inclusion	Claé - Médiathèques - Culture - Sports - Parentalité - Écoles	MO		
Développer et pérenniser les dispositifs de passerelles : • petite enfance vers maternelle • maternelle vers élémentaire • élémentaire vers collège • collège vers lycée	Petite Enfance - Écoles - Collèges - Lycée - Claé/ALSH - Secteur Vie des écoles	P	MO	MO
Travailler sur une offre de spectacles pour les 0 – 18 ans	Médiathèques - Culture - Scène Nationale	MO		
Organiser des rencontres avec des auteurs/autrices jeunesse	Médiathèques - Culture	P	MO	MO
Obtenir le label 100 % EAC (Éducation Artistique et Culturelle)	Culture	P	MO	MO
Adapter les places des Vacances Sportives pour les 12 / 14 ans	Sports	P	MO	MO
Proposer des animations sportives pour le public maternel	Sports - Claé/ALSH - Écoles	P	MO	MO
Développer des projets avec la mission locale Technowest	Mission locale - Jeunesse - Associations	MO		
Participation à l'organisation d'un forum emploi et job d'été intercommunal	Jeunesse - Mission Locale	P	MO	MO

(P: travail préparatoire / MO : Mise en œuvre)

NB : les propositions d'actions sont regroupées de manière globale car certaines peuvent répondre à différents objectifs.

Contributions transversales

Thématiques transversales	Intérêts
● Lutte contre le harcèlement	Ces thématiques contribuent également à l'épanouissement des enfants et des jeunes par la mise en place d'environnements éducatifs sécurisants sur le territoire, soucieux que chacun et chacune trouve sa place au sein du collectif. Cela passe par le développement de l'autonomie, la possibilité d'exprimer son avis, la prévention des situations d'exclusions et de discriminations, tout en favorisant le respect, la coopération, l'écoute et la participation à la vie des structures et du territoire. Ce sont autant de leviers qui participent à l'épanouissement des enfants et des jeunes tout au long de leur parcours.
● Lien intergénérationnel	
● Éducation émancipatrice	
● Égalité / Équité	
● Vivre ensemble	

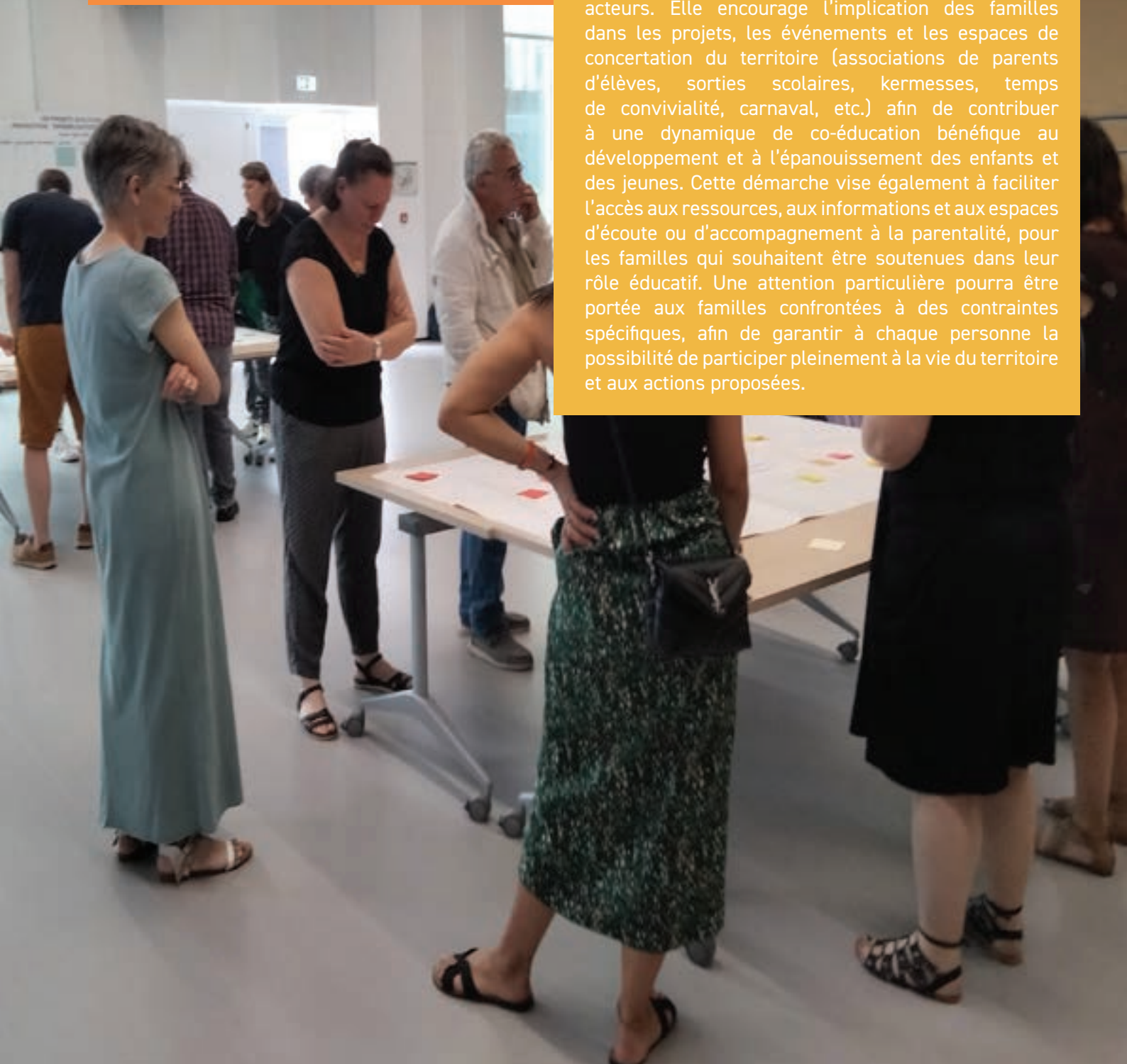


Familles & Parentalité

Objectif général

Encourager la participation des familles à la vie du territoire et les accompagner dans leur rôle éducatif.

Cette thématique vise à conforter la participation des familles à la vie du territoire et à reconnaître leur rôle éducatif en favorisant les échanges, le partage d'expériences et la coopération avec l'ensemble des acteurs. Elle encourage l'implication des familles dans les projets, les événements et les espaces de concertation du territoire (associations de parents d'élèves, sorties scolaires, kermesses, temps de convivialité, carnaval, etc.) afin de contribuer à une dynamique de co-éducation bénéfique au développement et à l'épanouissement des enfants et des jeunes. Cette démarche vise également à faciliter l'accès aux ressources, aux informations et aux espaces d'écoute ou d'accompagnement à la parentalité, pour les familles qui souhaitent être soutenues dans leur rôle éducatif. Une attention particulière pourra être portée aux familles confrontées à des contraintes spécifiques, afin de garantir à chaque personne la possibilité de participer pleinement à la vie du territoire et aux actions proposées.



"Aller vers"

Objectif opérationnel

Susciter l'implication des familles, les échanges avec les acteurs éducatifs et l'accès aux dispositifs liés à la parentalité.

Cette démarche repose sur une logique de réciprocité : les familles sont encouragées à s'inscrire dans cette dynamique en participant aux actions proposées, en créant ou en rejoignant des initiatives locales et en contribuant à la vie du territoire (événements, projets collectifs, associations de parents, temps de concertation).

Elle vise aussi à faciliter l'accès aux ressources, aux professionnels et aux dispositifs de soutien à la parentalité, en allant à la rencontre des familles, y compris de celles qui n'en n'ont pas spontanément connaissance ou qui peuvent rencontrer des difficultés d'accès. Ce double mouvement favorise une relation de confiance entre les acteurs et les familles, ainsi qu'une appropriation des ressources du territoire. Le maillage entre les services municipaux, les structures éducatives et les acteurs constitue un levier essentiel pour repérer les besoins, soutenir les initiatives et renforcer la dynamique collective.

L'accompagnement à la monoparentalité doit permettre de développer des réponses et des accompagnements adaptés permettant de soutenir les parents seuls et de créer un cadre inclusif pour favoriser le bien-être des parents comme des enfants. La prise en compte des contraintes spécifiques liées à la monoparentalité telles que la disponibilité, la mobilité, l'isolement est importante pour favoriser un accès équitable aux ressources éducatives et partenariales disponibles sur le territoire. Des actions et des dispositifs spécifiques et adaptés seront mis en place.

Monoparentalité

Objectif opérationnel

S'adapter à la réalité et aux besoins des familles monoparentales.

Bien-être parental

Objectif opérationnel

Favoriser le bien-être des parents en s'adaptant aux besoins et en permettant l'accès aux ressources à toutes les familles.

Cette démarche s'inscrit dans une approche globale du bien-être parental, en complémentarité avec les autres actions du territoire en faveur de la parentalité et de la vie familiale. S'adressant à l'ensemble des parents, ces dispositifs se situent aussi bien dans une logique de prévention que d'accompagnement permettant de trouver des espaces et des solutions favorisant un équilibre entre les temps familiaux, professionnels et personnels. Les propositions peuvent être variées : des temps de pause ponctuels, des activités permettant aux parents de prendre du temps pour eux, des dispositifs de garde ou d'accueil ou encore des espaces d'échange et de soutien entre parents. Elles contribuent à améliorer la qualité de vie des familles et à renforcer un climat familial plus serein. Une attention particulière peut être portée aux situations spécifiques, notamment celles des familles monoparentales ou confrontées à des contraintes organisationnelles importantes notamment dans les premières années de séparation, afin de garantir à tous un accès équitable à ces temps de respiration et de soutien.

« Le PEDT
c'est l'aide à la
parentalité »

Jean-Luc
Éducation nationale

Actions majeures possibles

Actions	Acteurs	Temporalité		
		N1	N2	N3
Renforcer la dynamique partenariale avec les différents acteurs éducatifs du territoire	Claé/ALSH - Parentalité - Associations - Écoles - Collèges - Lycée - Culture - Médiathèques - Sports - Jeunesse - Petite Enfance - Secteur Vie des écoles	MO		
Renforcer le lien entre les Claé et l'espace parentalité	Claé/ALSH - Parentalité	MO		
Développer la communication du lieu d'accueil enfants-parents (LAEP)	Parentalité	MO		
Améliorer la communication des actions liées à la parentalité	Parentalité	P	MO	MO
Organiser des événements enfants / parents	Claé/ALSH - Parentalité - Associations - Écoles - Collèges - Lycée - Culture - Médiathèques - Sports - Petite Enfance - Secteur vie des écoles	P	MO	MO
Mettre en place des "cafés - rencontres" au sein des quartiers	Parentalité	P	MO	MO
Aller à la rencontre des familles	Parentalité - Claé/ALSH - Jeunesse - Sports - Associations	P	MO	MO
Travailler sur la prise en compte et l'accompagnement des familles monoparentales	Parentalité - Associations - Petite enfance - Claé/ALSH	P	MO	MO
Aménager des espaces de bien-être parental	Parentalité - Associations	P	MO	MO
Proposer des actions de prévention et d'information à la nouvelle maison de la petite enfance	Parentalité - Petite Enfance	P	MO	MO
Créer un espace de transition	Parentalité	P	MO	MO

(P: travail préparatoire / MO : Mise en œuvre)

NB : les propositions d'actions sont regroupées de manière globale car certaines peuvent répondre à différents objectifs.

Contributions transversales

Thématiques transversales	Intérêts
● Inclusion	Ces deux thématiques transversales contribuent à garantir un accès aux ressources du territoire en matière d'accompagnement à la parentalité, à l'ensemble des familles sans aucune discrimination. Peu importe les situations particulières et leurs diversités, l'accès à ces ressources participe à la prévention des situations d'exclusion et permet au dispositif de rentrer dans un cadre inclusif.
● Égalité / Équité	



Transition écologique

Objectif général

Permettre aux enfants et aux jeunes de comprendre les enjeux liés à la transition écologique, d'expérimenter la nature et d'agir pour l'environnement.

À travers les différents temps et espaces éducatifs du territoire, les enjeux sont de permettre aux enfants et aux jeunes de mieux comprendre les impacts de l'activité humaine sur l'environnement (modes de vie, déplacements, etc.) et la nécessité d'adopter des pratiques responsables au quotidien pour une meilleure gestion des ressources naturelles. Donner aux enfants la capacité de comprendre et d'agir par le biais d'expériences, d'activités de pleine nature, de projets collectifs... permettra au fur et à mesure de (re)développer le lien à la nature et de construire une culture de l'écologie partagée.



Éveil écologique

Objectif opérationnel

Permettre aux enfants et aux jeunes de développer leur capacité à observer et à comprendre l'environnement qui les entoure afin de prendre conscience des enjeux relatifs à la transition écologique.

Au travers d'actions, de projets et d'événements, cette démarche vise à les amener progressivement à prendre conscience des enjeux liés à l'écologie en abordant les différents modes de vie, de consommation, de déplacements, de gestion des déchets, d'alimentation... et les impacts associés sur le vivant et les ressources naturelles. Cela doit leur permettre de comprendre les évolutions nécessaires afin de répondre au mieux à ces changements et à leurs impacts. Suivant leurs domaines d'intervention, les différents acteurs éducatifs accompagneront de manière responsable et non-culpabilisante les enfants et les jeunes en donnant des clés de compréhension, en favorisant la réflexion, la prise de recul, l'expérimentation, la manipulation, l'immersion... en considérant que le changement se fera de manière progressive.

Nature & ville

Objectif opérationnel

Donner la possibilité aux enfants et aux jeunes de renforcer leur lien avec le vivant et la compréhension de l'environnement qui les entoure, d'investir les espaces naturels du territoire comme des lieux de découverte, d'apprentissage et d'expérimentation.

Les forêts et les espaces naturels sont très présents sur le territoire. En complément des lieux éducatifs traditionnels, ils deviennent de véritables supports pédagogiques permettant de vivre des expériences concrètes au contact du vivant. Cette approche s'inscrit dans l'esprit de "l'école du dehors", qui considère l'environnement comme un espace éducatif à part entière. Les sorties régulières dans les espaces naturels permettent aux enfants d'observer, d'expérimenter et de développer leur curiosité. Cette démarche vise aussi à faire émerger une vision de la relation entre nature et ville. Loin d'être opposées, elles sont interdépendantes et complémentaires. La qualité de vie en ville dépend de la présence du vivant, tandis que les espaces naturels sont façonnés par les choix humains. Comprendre cette double relation permettra aux enfants et aux jeunes de percevoir le territoire comme un ensemble connecté où nature et activités humaines coexistent, interagissent et contribuent ensemble à l'équilibre du cadre de vie. Les équipes seront sensibilisées et formées sur cette approche.

Objectif opérationnel

Développer chez les enfants et les jeunes, des attitudes et des gestes responsables et respectueux de l'environnement au quotidien.

Complémentaire de la thématique "Éveil écologique", l'éco-citoyenneté permet de rendre concrets les différents concepts et enjeux abordés dans cette dernière. Après avoir observé, découvert et compris leur environnement, les enfants et les jeunes sont amenés à devenir acteurs de leur quotidien en développant leur capacité à agir individuellement et collectivement. Par le biais d'actions, de projets et de leur participation à des événements, ils acquièrent des connaissances tout en les mettant en pratique à travers des gestes et des comportements respectueux de l'environnement. Cette démarche leur permet de prendre conscience que chacun et chacune peut agir à son échelle pour préserver son cadre de vie et contribuer au bien-être collectif. L'éco-citoyenneté vise ainsi à favoriser l'engagement, la responsabilisation et le pouvoir d'agir des enfants et des jeunes, en leur donnant les moyens de transformer progressivement leurs connaissances en actions concrètes.

« Le PEDT
c'est la citoyenneté, la transition
écologique et la lutte contre
toutes les inégalités »

Valentin

Marie de Saint-Médard-en-Jalles



Actions majeures possibles

Actions	Acteurs	Temporalité		
		N1	N2	N3
Mettre en place des activités de réparation / récupération	Claé/ALSH - Parentalité - Associations - Écoles - Culture - Médiathèques - Sports - Petite Enfance - Transition Écologique	MO		
Proposer des débats / temps d'échanges autour de la transition écologique	Claé/ALSH - Associations - Écoles - Médiathèques - Transition Écologique	MO		
Développer des ateliers "jardins partagés"	Claé/ALSH - Associations - Écoles - Petite Enfance	P/MO	MO	MO
Développer les chantiers "plantation et nettoyage des espaces publics"	Claé/ALSH - Associations - Écoles - Petite Enfance - Transition Écologique	P	MO	MO
Faire découvrir des métiers en lien avec la transition écologique	Claé/ALSH - Associations - Écoles - Médiathèques - Transition Écologique	P	MO	MO
Aller à la rencontre de structures locales : ressourceries, recycleries, etc.	Claé/ALSH - Associations - Écoles - Transition Écologique	P	MO	MO
Organiser des sorties "nature" / découverte de la biodiversité	Claé/ALSH - Associations - Écoles - Petite Enfance - Transition Écologique	MO		
S'associer à l'évènement annuel national "la fête de la nature" (4 ^e semaine de mai)	Claé/ALSH - Parentalité - Associations - Écoles - Culture - Médiathèques - Sports - Petite Enfance - Transition Écologique	P/MO	MO	MO
Sensibiliser aux mobilités douces	Claé/ALSH - Associations - Écoles - Transition Écologique - Sports	MO		
Sensibiliser à la réduction des déchets par le réemploi et la consommation responsable	Claé/ALSH - Associations - Écoles - Sports - Transition Écologique - Secteur Vie des écoles	P	MO	MO

(P: travail préparatoire / MO : Mise en œuvre)

NB : les propositions d'actions sont regroupées de manière globale car certaines peuvent répondre à différents objectifs.

Contributions transversales

Thématiques transversales	Intérêts
 Jouer dehors	Ces deux thématiques s'inscrivent de manière transversale à l'axe de la transition écologique par le fait qu'elles font ressortir des notions telles que le lien à la nature et le respect de l'environnement dans un souci de préservation dont l'intérêt n'est pas individuel mais collectif. Elles participent également à la responsabilisation et à l'émergence de comportements éco-citoyens par l'immersion et la compréhension de l'intérêt d'agir collectivement.
 Vivre ensemble	



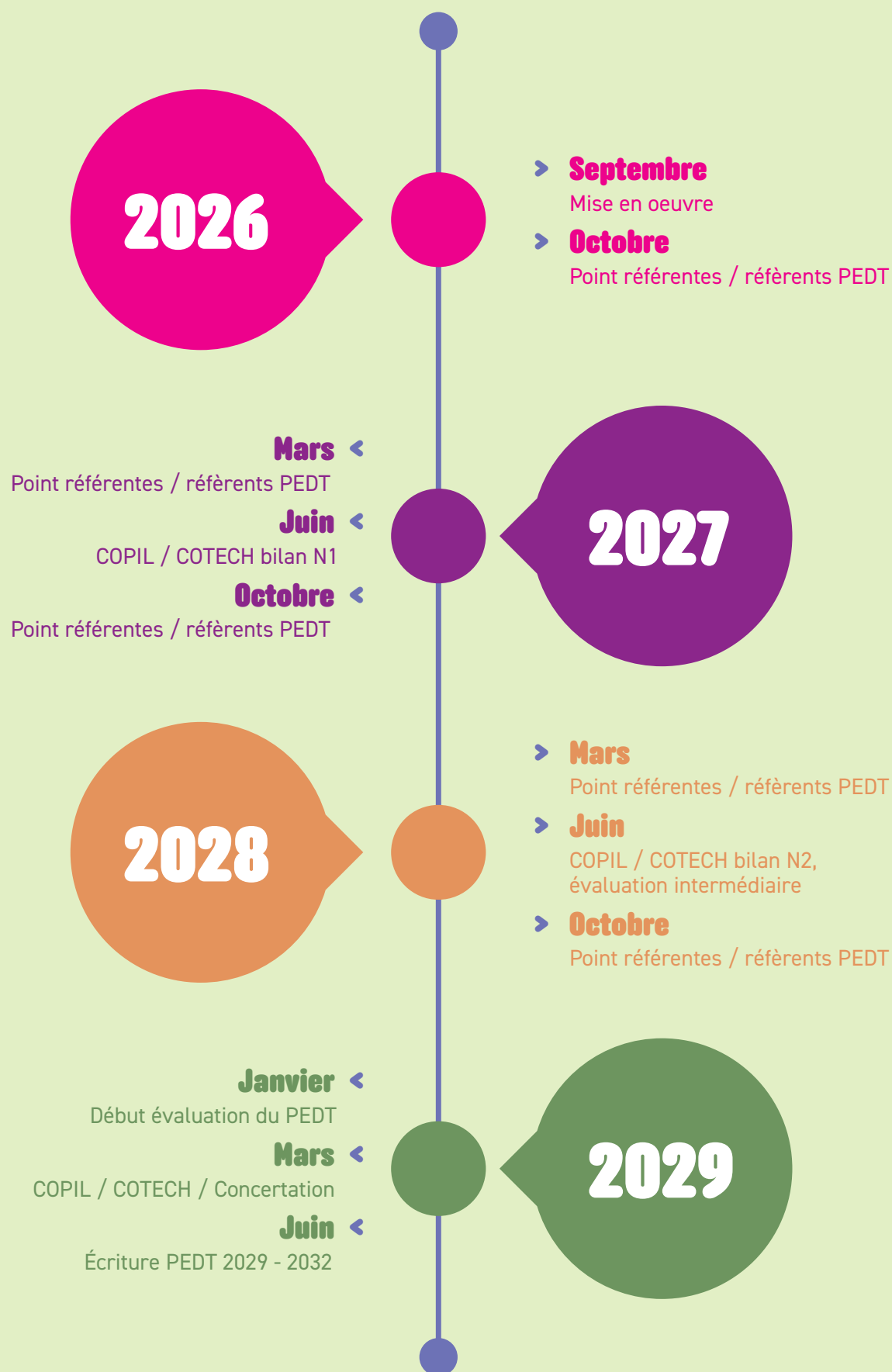
Label "Ville amie des enfants" UNICEF

La Ville souhaite intégrer le dispositif "Ville amie des enfants" de l'UNICEF afin d'affirmer sa volonté et son ambition de faire de Saint-Médard-en-Jalles une ville soucieuse du bien-être et de l'épanouissement des enfants et des jeunes.

Cette démarche favorise une approche transversale de l'éducation en associant les acteurs éducatifs du territoire autour de valeurs telles que l'inclusion, l'égalité, la citoyenneté et le respect des droits de l'enfant. À ce titre, la convention des droits de l'enfant fait l'objet d'un travail soutenu dans chaque établissement. Elle est un socle dans l'élaboration de l'ensemble des projets pédagogiques.

Les différentes démarches pour intégrer le dispositif seront entreprises lors de la première année du PEDT 2026-2029.





Évaluation

Comme évoqué précédemment, l'évaluation du PEDT se fera au fil du temps par le biais des référentes et référents PEDT. Elle se ponctuera par une concertation réunissant l'ensemble des acteurs éducatifs et des partenaires du territoire.

Il est possible d'envisager une évaluation intermédiaire entre les référentes et référents PEDT (au bout d'un an et demi) mais cela reste à construire.

Les acteurs éducatifs ont également l'ambition de faire participer les enfants et les jeunes à l'évaluation du PEDT car ce sont eux les premiers concernés et les plus à même d'exprimer leurs ressentis et l'impact des actions pensées et proposées par les acteurs éducatifs. Il conviendra de travailler un outil et une méthode adaptés permettant de réaliser ce recensement.

L'évaluation portera sur

- les notions de synergie et de transversalité ;
- l'atteinte ou non des différents objectifs : dans quelle(s) mesure(s) sont-ils atteints et les suites à donner ;
- un bilan quantitatif et qualitatif des actions prévues (cf fiches actions) ;
- un bilan quantitatif et qualitatif des innovations (actions non prévues) ;
- les différents retours des enfants et des jeunes ;
- l'intégration au dispositif "Ville amie des enfants" UNICEF ;
- le retour d'expérience suite à la mise en place des référentes et référents PEDT.



PROJET ÉDUCATIF DE TERRITOIRE DE LA VILLE DE SAINT-MÉDARD-EN-JALLES POUR LES 0 - 18 ANS

« Le PEDT

c'est une réflexion collective
pour un plan d'éducation global des enfants
à la maison, à l'école et au monde »

Safiatou
Associations

Direction de l'éducation

05 56 57 40 59

education@saint-medard-en-jalles.fr

DirCom SMJ 2026

Secteur Action éducative

Christophe Vignaux

Directeur de l'Éducation

Jérémy Expuesto

Coordinateur de l'action éducative

Margaux Masselou

Chargée des projets et des actions pédagogiques

Aurélie Lalanne

Gestionnaire des temps de l'action éducative